



La Selysienne,
Société d'odonatologie francophone

16 rue Jules Ferry
79000 Niort (France)
06 84 78 44 39
libellulesfrance@gmail.com
<https://odonatagallica.com>

Conseil d'Administration n°16

Salon virtuel *zoom* le 16 mai 2026 (9h35-10H50 en France)

Présents

Deliry Cyrille (Deux-Sèvres)
Faton Jean-Michel (Drôme)
Yerokine Michel (La Réunion)

Absents

Alonso Cédric (Hérault)
Detrez Eric (Vaucluse)
Polisset Pascal (Tarn)

6 membres fondateurs et administrateurs

Ordre du jour

1. Point comptable et tenue du budget prévisionnel
2. Point sur la préparation du grand Marathon des Libellules
3. Terminaison de l'action n°9 - Liste rouge des zones humides de la Drôme révélées par les Odonates et perspectives
4. Suivi du projet de la base de données multi-sources sous Filemaker
5. Questions diverses

1. Point comptable et tenue du budget prévisionnel.

Rien à signaler. Les frais envisagés seront le renouvellement de l'abonnement Zoom et peut être l'achat d'une licence File maker, et enfin l'assurance responsabilité civile de l'association sont dans les possibilités de frais cette année.

2. Point sur la préparation du Grand Marathon des Libellules 2026

Cyrille a contacté 42 ambassadeurs (personnes ayant eu une action participative au précédent Marathon). Hormis 3 membres du bureau, une seule personne a répondu à l'invitation à l'atelier de préparation du 8 avril 2026. Cyrille prévoit de reprendre contact avec les ambassadeurs sur la France.

Jean Michel anime le Grand Dauphiné (départements : 05, 07, 26, 38, 84).

Adrian Matala prévoit une animation sur Bruxelles, voire de contacter des collègues en Belgique.

Il faut contacter tous les organisateurs d'animations Odonates pour qu'ils les inscrivent dans le Grand Marathon des libellules.

Contactez aussi tous les créateurs des Atlas régionaux, la liste Isère Odonates.

Voir si Eric peut faire une animation sur le Vaucluse.

Communication avec Faune France retardée par manque de disponibilité des responsables, il faudra attendre la fin du mois de mai.

Cyrille a fait une proposition de communication sur la fête des mares qui

peut déboucher sur une incitation à s'intéresser et participer au Grand marathon des libellules.

Jean Michel propose de bien préparer nos actions pour cette manifestation pour l'année prochaine en prenant contact avec la SNPN pour leur montrer notre intérêt et notre volonté de partenariat.

Préparation d'un communiqué de presse pour le Grand marathon des libellules pour la fin mai, court et percutant.

Préparation d'une Lettre à Selys pour la fin de l'année qui ferait un point sur les 6 ans du Grand Marathon des libellules et de son apport dans les pratiques naturalistes des participants.

3. Terminaison de l'action 9 – Liste rouge des zones humides de la Drôme révélées par les odonates.

C'est la première action terminée de La Selysienne.

Jean Michel a la possibilité de faire une communication sur le sujet dans le Dauphiné Libéré.

Le document ainsi créé qui est novateur en apportant des priorités de conservation et la mise en évidence des menaces qui pèsent sur les habitats de la Drôme une diffusion sera faite ultérieurement aux acteurs concernés.

4. Suivi du projet de la réalisation de la base de données multi-sources sous Filemaker

Le travail avance, la méthode s'affine et la base de données sur les Odonates de la Réunion devrait voir le jour en premier.

5 Questions diverses

La question qui revient toujours c'est le faible nombre de membres de La Selysienne. Cette année 5 membres n'ont pas renouvelé leurs adhésions faut-il les relancer ? Proposition de Jean-Michel : relancer en septembre par courrier au moment du renouvellement des cotisations.

Le conseil d'administration se termine sur l'expression du président : Hexagone et perspectives ultramarines : c'est une nouveauté sémantique en tant que lecture décloisonnée, une synthèse émergente portée par la curiosité scientifique.

Secrétaire de séance Michel Yerokine



Le Conseil a été précédé d'une causerie odonatologiques sur *Pantala flavescens* sur l'île de la Réunion présentée par Michel.